

Le CFPPA de Borgo-Marana
ouvre un Certificat de spécialisation
« **Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance** »
Du 22 octobre 2018 au 28 juin 2019
(1135 h, dont près de **40%** en entreprise)

Publics :

- Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi, à la Mission Locale ou à Cap Emploi.
- Salariés après accord de l'employeur.

Cette formation rémunérée de **8 mois**, permet à des demandeurs d'emploi de devenir de véritables **chefs d'équipes** dans des exploitations agricoles mobilisant des matériels agricoles.

Les entreprises concernées sont liées aux secteurs de l'arboriculture fruitière, la viticulture, l'horticulture, les productions fourragères, qui sont en forte demande de **tractoristes**, ainsi que dans des coopératives d'utilisation du matériel agricole ou des entreprises de travaux agricoles.

La particularité de cette formation vient du fait qu'elle permet de fournir à un futur employeur un **personnel hautement qualifié** tant en conduite qu'en entretien et réparations de base.

L'entreprise bénéficiera, en outre, de la **polyvalence** de cette personne qui aura été formée aux différents travaux sur diverses spéculations (sous solage et préparation des sols, entretien des vergers d'agrumes, de fruits à noyau ou à coque, des vignes...).

Pour une exploitation disposant de plusieurs ateliers de production, un stagiaire formé et polyvalent constitue un **atout indéniable** et fortement recherché.

De plus, le partenariat avec l'Institut Méditerranéen de Formation de Borgo, offrira au détenteur de ce CS l'opportunité, de bénéficier de l'attestation équivalent **CACES** lui permettant de rouler sur route.

Enfin, il est important de préciser que le formateur en charge de cette formation est un **expert** dans le domaine et le Centre de Borgo dispose également d'un **matériel à la pointe de la technologie** grâce aux investissements rendus possibles par l'appui de la Collectivité de Corse.

Les personnes intéressées doivent donc très rapidement prendre contact avec Monsieur Quentin MERCIER par téléphone (04.95.30.02.31) ou sur rendez-vous, du lundi au jeudi (8h - 12h/13h 30 - 17h 30) ou par mail : quentin.mercier@educagri.fr.

En effet, le **nombre de places disponibles est limité à 8 personnes**.

